

Formation du NPA sur l'oppression des femmes et le féminisme

Rousseau, *lettre à D'Alembert*

Que signifie ce sacrifice des convenances de la nature aux convenances de l'opinion ? La diversité de fortune & d'état s'éclipse & se confond dans le mariage, elle ne fait rien au bonheur ; mais celle d'humeur & de caractère demeure & c'est par elle qu'on est heureux ou malheureux. L'enfant qui n'a de règle que l'amour choisit mal, le père qui n'a de règle que l'opinion choisit plus mal encore. Qu'une fille manque de raison, d'expérience pour juger de la sagesse & des mœurs, un bon père y doit suppléer sans doute. Son droit, son devoir même est de dire ; ma fille, c'est un honnête homme, ou, c'est un fripon ; c'est un homme de sens, ou, c'est un fou. Voilà les convenances dont il doit connaître, le jugement de toutes les autres appartient à la fille. En criant qu'on troublerait ainsi l'ordre de la société, ces tyrans le troublent eux-mêmes. Que le rang se règle par le mérite & l'union des cœurs par leur choix, voilà le véritable ordre social, ceux qui le règlent par la naissance ou par les richesses, sont les vrais perturbateurs de cet ordre ; ce sont ceux-là qu'il faut décrier ou punir.

Il est donc de la justice universelle que ces abus soient redressés ; il est du devoir de l'homme de s'opposer à la violence, de concourir à l'ordre ; et s'il m'était possible d'unir ces deux amans en dépit d'un vieillard sans raison, ne doutez pas que je n'achevasse

en cela l'ouvrage du Ciel, sans m'embarrasser de l'approbation des hommes.

Vous êtes plus heureuse, aimable Claire ; vous avez un père qui ne prétend point savoir mieux que vous en quoi consiste votre bonheur. Ce n'est, peut-être, ni par de grandes vues de sagesse, ni par une tendresse excessive qu'il vous rend ainsi maîtresse de votre sort ; mais qu'importe la cause, si l'effet est le même, & si, dans la liberté qu'il vous laisse, l'indolence lui tient lieu de raison ? Loin d'abuser de cette liberté, le choix que vous avez fait à vingt ans aurait l'approbation du plus sage père. Votre cœur, absorbé par une amitié qui n'eut jamais d'égale, a gardé peu de place aux feux de l'amour. Vous leur substituez tout ce qui peut y suppléer dans le mariage : moins amante qu'amie, si vous n'êtes la plus tendre épouse vous serez la plus vertueuse, & cette union qu'a formée la sagesse doit croître avec l'âge & durer autant qu'elle. L'impulsion du cœur est plus aveugle, mais elle est plus invincible : c'est le moyen de se perdre que de se mettre dans la nécessité de lui résister. Heureux ceux que l'amour assortit comme aurait fait la raison, & qui n'ont point d'obstacle à vaincre & de préjugés à combattre. Tels seraient nos deux amans sans l'injuste résistance d'un père entêté. Tels malgré lui pourraient-ils être encore, si l'un des deux était bien conseillé.

Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'état*

Donc, au fur et à mesure que les richesses s'accroissaient, d'une part elles donnaient dans la famille une situation plus importante à l'homme qu'à la femme, et, d'autre part, elles engendraient la tendance à utiliser cette situation affermie pour renverser au profit des enfants l'ordre de succession traditionnel. Mais cela n'était pas possible, tant que restait en vigueur la filiation selon le droit maternel. C'est donc celle-ci qu'il fallait renverser tout d'abord, et elle fut renversée. Ce ne fut pas aussi difficile qu'il nous semblerait aujourd'hui. Car cette révolution - une des plus radicales qu'ait jamais connues l'humanité - n'eut pas besoin de toucher à un seul des membres vivants d'une gens. Tous les membres de la gens purent rester ce qu'ils étaient auparavant. Il suffisait de décider qu'à l'avenir les descendants des membres masculins resteraient dans la gens, et que les descendants des membres féminins en seraient exclus et passeraient dans la gens de leur père. Ainsi, la filiation en ligne féminine et le droit d'héritage maternel étaient abolis, la ligne de filiation masculine et le droit d'héritage paternel étaient instaurés. Nous ne savons ni à quelle époque, ni de quelle façon cette révolution s'est accomplie chez les peuples civilisés. Elle appartient entièrement à la période préhistorique. Quant au fait même qu'elle a été réalisée, les nombreux vestiges de droit maternel recueillis notamment par Bachofen le prouvent surabondamment ; nous voyons avec quelle facilité elle s'effectue, en l'observant dans toute une série de tribus indiennes où elle ne s'est accomplie que récemment ou s'accomplit encore de nos jours, tant sous l'influence d'une richesse accrue et de changements dans le mode d'existence (migration de la forêt dans la prairie) que par l'action morale de la civilisation et des missionnaires. Six tribus du

Autre extrait :

La famille conjugale moderne est fondée sur l'esclavage domestique, avoué ou voilé, de la femme, et la société moderne est une masse qui se compose exclusivement de familles conjugales, comme d'autant de molécules. De nos jours, l'homme, dans la grande majorité des cas, doit être le soutien de la famille et doit la nourrir. Au moins dans les classes possédantes ; et ceci lui donne une autorité souveraine qu'aucun privilège juridique n'a besoin d'appuyer. Dans la famille, l'homme est le bourgeois -, la femme joue le rôle du prolétariat. Mais dans le monde industriel, le caractère spécifique de l'oppression économique qui pèse sur le prolétariat ne se manifeste dans toute sa rigueur qu'après que tous les privilèges légaux de la classe capitaliste ont été supprimés et que l'entière égalité juridique des deux classes a été

Missouri sur huit ont une filiation et un ordre de succession en ligne masculine, mais les deux autres ont encore une filiation et un ordre de succession en ligne féminine. Chez les Shawnees, les Miamies et les Delawares s'est implantée la coutume de faire passer les enfants dans la gens paternelle en leur donnant un nom gentilice qui appartient à celle-ci, afin qu'ils puissent hériter de leur père.

« Casuistique innée qui pousse l'homme à changer les choses en changeant leur nom ! Et à trouver le biais qui permette, en restant dans la tradition, de rompre la tradition, quand un intérêt direct donnait l'impulsion suffisante ! » (Marx).

Il en résulta un brouillamini inextricable, auquel on ne put remédier, et auquel on ne remédia, en partie, que par le passage au droit paternel. « Ceci paraît, somme toute, la transition la plus naturelle. » (Marx) [Quant à ce que peuvent nous dire les spécialistes de droit comparé sur la façon dont cette transition s'accomplit chez les peuples civilisés du vieux monde, - et à la vérité, cela se réduit à des hypothèses -, voir M. KOVALEVSKY : Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété, Stockholm, 1890.]

Le renversement du droit maternel fut la grande défaite historique du sexe féminin. Même à la maison, ce fut l'homme qui prit en main le gouvernail ; la femme fut dégradée, asservie, elle devint esclave du plaisir de l'homme et simple instrument de reproduction. Cette condition avilie de la femme, telle qu'elle apparaît notamment chez les Grecs de l'époque héroïque, et plus encore de l'époque classique, on la fardait graduellement, on la pare de faux semblants, on la revêt parfois de formes adoucies ; mais elle n'est point du tout supprimée.

établie - la république démocratique ne supprime pas l'antagonisme entre les deux classes, au contraire : c'est elle qui, la première, fournit le terrain sur lequel leur combat va se décider. Et de même, le caractère particulier de la prédominance de l'homme sur la femme dans la famille moderne, ainsi que la nécessité et la manière d'établir une véritable égalité sociale des deux sexes, ne se montreront en pleine lumière qu'une fois que l'homme et la femme auront juridiquement des droits absolument égaux. On verra alors que l'affranchissement de la femme a pour condition première la rentrée de tout le sexe féminin dans l'industrie publique et que cette condition exige à son tour la suppression de la famille conjugale en tant qu'unité économique de la société.

VI. *La fourniture gratuite de travail dans le cadre d'une relation globale et personnelle (le mariage), constitue précisément un rapport d'esclavage.*

On peut dire que puisque moins de 10 % des femmes de plus de 25 ans sont célibataires, les chances sont si fortes pour toute femme d'être mariée à un moment quelconque de sa vie que toutes les femmes sont vouées à entrer dans ces rapports de production. En tant que groupe effectivement soumis à ce rapport de production, elles constituent une classe, en tant que catégorie d'êtres humains destinés par naissance à entrer dans cette classe, elles constituent une caste⁸.

L'appropriation et l'exploitation de leur travail dans le mariage constituent l'oppression commune à toutes les femmes. En tant qu'êtres destinés à devenir « la femme de » quelqu'un, les femmes destinées au même rapport de production ne constituent qu'une seule classe. Quand elles participent à la production capitaliste elles entrent en plus dans d'autres rapports de production. En 1970, 5 900 000 femmes sont intégrées à la production capitaliste dont 5 160 000 en tant que salariées et 675 000 en tant que travailleurs indépendants. 11 000 femmes dans toute la France sont « industriels » : une minorité infime de femmes appartient à la classe capitaliste, tandis que la majorité des femmes qui travaillent appartient à la classe des prolétaires. À l'intérieur de cette classe, elles constituent une « caste » surexploitée : ce fait est bien connu.

Cette surexploitation est intimement liée à leur exploitation spécifique, en tant que femmes.

D'après ce qui précède, on voit qu'il est à peu près aussi juste de dire que les femmes de bourgeois sont elles-mêmes bourgeoises que de dire que l'esclave d'un planteur est lui-même planteur. C'est pourtant ce qui s'entend tous les jours. De même, il se fait couramment une confusion entre les femmes d'ouvriers et les ouvrières. C'est-à-dire qu'en ce qui concerne les femmes, on fonde leur appartenance de classe tantôt sur une définition marxiste de la classe – sur leur rapport à la production – tantôt en reprenant à son compte la définition des femmes comme propriété et extension du mari.

Or si on considère uniquement le mode de production capitaliste – comme on le fait habituellement – et que l'on applique aux femmes les mêmes critères qu'aux hommes, on s'aperçoit que toutes les femmes ne travaillant pas au dehors sont donc en dehors des classes (prolétaire-capitalis-

te). Par ailleurs, on ne peut réintégrer les femmes dans les classes qu'en déterminant l'appartenance de classe par des critères non marxistes (par la classe du mari).

« La société se divise en classes et les femmes ne sont pas en dehors de ces classes, par conséquent le sort de chacune d'entre elles rejoint celui des autres femmes et hommes appartenant à cette classe et catégorie sociale. » (PCF 1970)

Il s'agit en fait, en prétendant que les femmes appartiennent à la classe de leur mari, de masquer le fait que les femmes, précisément, appartiennent par définition à une autre classe que leur mari. En prétendant que le mariage peut se substituer aux rapports de production dans le système capitaliste comme critère d'appartenance de classe dans ce système, on masque et l'existence d'un autre système de production, et le fait que les rapports de production dans ce système constituent précisément maris et femmes en classes antagoniques (les uns retirant un profit matériel de l'exploitation des autres). Et finalement la « réintégration » des femmes dans les classes par leur définition comme propriété du mari a pour objet précisément de voiler le fait qu'elles *sont* une propriété du mari.

En effet, si l'on désirait seulement rallier les femmes à la lutte anticapitaliste, on se contenterait de démontrer qu'en tant qu'elles sont intégrées à cette production (salariées), les femmes sont dans leur immense majorité (9 sur 10 des femmes qui travaillent) objectivement intéressées à cette lutte, alors qu'en leur attribuant la classe de leur mari, en revanche, on considère les femmes des bourgeois (non intégrées à la production capitaliste) comme des ennemies. On voit donc qu'il n'est pas tant question de rallier l'ensemble des femmes à la lutte anticapitaliste que de nier l'existence d'un système de production non capitaliste. En niant l'existence de ce système de production on nie l'existence de rapports de production spécifiques à ce système et on interdit aux intéressées la possibilité de se rebeller contre ces rapports de production. Il s'agit donc avant tout de préserver le mode de production patriarcal des services domestiques, c'est-à-dire la fourniture gratuite

Ce livre traite du pouvoir et avant tout du pouvoir d'un sexe sur l'autre, du pouvoir des hommes chez les Baruya, tribu des hautes montagnes de l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, cette ile immense au nord de l'Australie que les Français connaissent mieux sous le nom de Papouasie.

Jusqu'en 1960, les Baruya se gouvernaient eux-mêmes et leur société était de celles que la nôtre appelle primitives, parce qu'il y manque ces deux piliers de la « civilisation » que sont les classes et l'État. En 1960, l'Australie décida qu'il était temps pour elle de civiliser les Baruya, et elle étendit sur eux le pouvoir de son État. Pour leur apporter la paix, elle entreprit de les « pacifier » et, une fois pacifiés, elle se mit à les gouverner.

Jusqu'en 1951, les Baruya n'avaient jamais vu de Blancs et cependant, sans le savoir, ils s'étaient déjà placés dans leur dépendance matérielle, économique. Cela avait commencé une décennie plus tôt lorsqu'ils avaient vu, dans une tribu avec laquelle ils troquaient régulièrement leur sel contre des outils de pierre, de belles haches d'acier et des machettes probablement fabriquées à Sheffield ou à Solingen. Personne n'avait pu leur expliquer qui fabriquait ces merveilles, mais ils les adoptèrent avec enthousiasme. Sans regret ils jetèrent dans la forêt ou abandonnèrent dans leurs jardins les outils de pierre ou de bambou avec lesquels leurs ancêtres défrichaient. Ainsi, pour eux comme pour beaucoup de tribus vivant dans des régions « inaccessibles », la subordination matérielle au monde des Blancs précéda

leur subordination politique et idéologique, et jusqu'à nos jours cette subordination matérielle n'a fait que s'amplifier, bien que depuis 1975 leur pays soit devenu indépendant.

Cependant, en 1951, des Blancs ils connaissaient déjà la présence depuis qu'un jour, terrorisés, ils avaient vu surgir dans leur ciel de grands oiseaux crachant le feu qui s'étaient poursuivis avant de s'évanouir vers l'est. C'était probablement un épisode de la bataille du Pacifique, vers la fin de ce que nous appelons la Seconde Guerre mondiale. Un peu plus tard, un Baruya apprit d'une tribu lointaine, où il était venu se procurer des haches d'acier, que des êtres d'allure humaine mais de peau différente habitaient le ventre de ces oiseaux de feu.

Jusqu'en 1960, donc, les Baruya se gouvernaient sans classe dirigeante et sans État, ce qui ne veut pas dire sans inégalités. Une partie de la société, les hommes, dirigeait l'autre, les femmes ; ils régissaient la société non pas sans les femmes, mais contre elles. Ainsi le cas des Baruya, société sans classes, s'ajoute à tous les cas qui témoignent déjà clairement de ce que l'inégalité entre les sexes, la subordination, l'oppression, voire l'exploitation des femmes sont des réalités sociales qui ne sont pas nées avec l'émergence des classes, mais sont antérieures et d'une autre nature, même si la domination masculine s'est consolidée et renouvelée de mille manières avec les mille formes d'exploitation de l'homme par l'homme qui ont précédé les nôtres. Bien entendu, il n'y a aucune raison pour que les choses, dans les sociétés sans classes, se passent partout, ou même en général, comme chez les Baruya, mais avoir affaire à une société sans classes est déjà une bonne raison d'analyser de près les mécanismes et les idées qui, chez eux, organisent et légitiment la domination masculine qui existe aussi chez nous sous d'autres formes.